

Article est-il un concept intuitif?

Dubravka Saulan

Magdalena Škoro

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

Résumé

L'intuition représente l'innéisme du courant générativiste ou la vision du monde des cognitivistes. Le cadre cognitiviste permet d'appliquer la notion d'intuition à l'article en français. Un locuteur francophone confirmé ne conçoit jamais un nom sans article. Notre recherche contrastive français-croate traite l'article en tant que concept au niveau sémantique. Le choix d'une langue slave s'impose par l'absence de tout article, en renforçant ainsi le bien-fondé d'une étude axée sur l'intuition. L'analyse part du locuteur et non de la langue en tant que système dans lequel il est immergé. La question est de savoir si le concept est représenté par deux formes différentes dans les deux langues ou s'il s'agit plutôt de deux concepts différents. Si ce sont deux concepts différents, le locuteur non confirmé n'est pas à même d'apprendre à utiliser l'article en français. Il ne pourra y accéder qu'en l'acquérant, comme il procède pour tout autre concept intuitif.

Mots clés

intuition, article, acquisition, analyse contrastive, sémantique

1. Introduction

Un des objectifs de ce travail est de démontrer que l'article est un concept intuitif. C'est pourquoi il nous faudra préalablement (re)définir l'intuition (linguistique). Cette dernière a donné naissance à bien des interprétations dans l'histoire de la philosophie, discipline fondatrice du concept en question. En linguistique, l'intuition suit de près la définition même du langage, aussi bien que celle de la compétence linguistique. À titre d'exemple, elle représente l'innéisme du courant générativiste ou la vision du monde des cognitivistes. Le cadre cognitiviste de cette contribution permet d'appliquer la notion d'intuition à l'extensité de la matière nominale, puis par ricochet à l'article même en français. Force est de constater qu'un locuteur francophone «confirmé»¹ ne conçoit jamais un nom sans article. Pour s'en convaincre il suffit de renvoyer à l'enfant francophone qui ne

¹ Selon Bajrić (2009), le locuteur confirmé d'une langue, s'opposant au locuteur non-confirmé, est celui qui possède la langue en question; cette langue est à lui une langue *in esse*, à savoir c'est la langue dans laquelle il existe. Le locuteur confirmé maîtrise parfaitement la langue de la manière qu'il est intuitivement sensible à l'application des règles. Or, pour le dire de la manière la plus simple, c'est le locuteur qui est à même de juger ce qui se dit et ce qui ne se dit pas dans cette langue.

confond (pratiquement) jamais les différents articles (genres grammaticaux et valeurs sémantiques). La suite de la théorie nous conduit à une analyse contrastive français-croate au niveau sémantique où nous traitons l'article en tant que concept. Le choix d'une langue slave, en l'occurrence le croate, s'impose par l'absence de tout article, ce qui renforce le bien-fondé d'une étude axée sur l'intuition. La recherche a été menée entre les croatophones, locuteurs francophones non confirmés apprenant le français. Après une analyse qui part toujours du locuteur (et son intuition) et non de la langue en tant que système dans lequel il est censé être immergé, la question est de savoir si ce concept est représenté par deux formes différentes dans les deux langues ou s'il s'agit plutôt de deux concepts différents. S'il s'avère que seul un bilingue «parfait» voit deux concepts différents, nous serons amenés à conclure qu'un locuteur monolingue non francophone n'en voit qu'un: celui de sa langue *in esse* (Bajrić, 2009). Par conséquent, il n'est pas à même d'apprendre à utiliser l'article en français. Au contraire, il ne pourra y accéder qu'en l'acquérant, comme il procède pour tout autre concept intuitif. Ainsi concevra-t-il une nouvelle vision du monde contenue dans cette partie de langue. Selon un des premiers postulats de la grammaire cognitive, les structures sémantiques sont fondées sur les conceptions conventionnelles (Langacker, 1987). Elles ne sont pas universelles. Elles sont liées aux savoirs sur le monde ainsi qu'aux savoirs sur la langue (Žic-Fuchs, 1991). D'où le choix d'une approche linguistique didactique². Car, l'article est souvent expliqué de la manière approximative et superficielle qui ne pose pas davantage de problèmes aux locuteurs confirmés de la langue française. En revanche, ses valeurs sont souvent difficilement saisissables par des locuteurs non confirmés, ce qui nous permet à croire qu'une partie de son emploi ne peut s'expliquer que par la "logique" d'intuition linguistique.

2. Intuition et article

Nous allons essayer de présenter l'article en tant qu'un concept intuitif en s'appuyant sur plusieurs théories, notamment sur celle qui repose sur la grammaire intériorisée. Celle dernière n'est qu'un des trois types de connaissance grammaticale: le fonctionnement interne qui s'oppose à deux autres (le savoir plus ou moins méthodique sur la langue et la méthode d'explication suivie). Reposant sur les mêmes principes d'intuition que la linguistique cognitive tout court, la grammaire intériorisée est, selon Besse-Porquier, considérée comme un certain

² Linguistique-didactique est une discipline qui repose sur l'acquisition et non sur l'apprentissage. Or, ses théories partent du locuteur lui-même, de ce qui est intuitif ou inné, et de ce qui relève, selon les cognitivistes, de la vision du monde dont toute langue dispose.

fonctionnement interne d'une langue, accessible à partir de ses manifestations externes³. Elle relève à la fois de l'inné et de l'acquis. En d'autres termes, chaque être humain est prédisposé génétiquement d'acquérir indifféremment n'importe quelle langue. Celle-ci ne constitue qu'une partie de leur grammaire intériorisée ayant des traits très généraux, et c'est exactement ce qui relève de l'inné. D'un autre côté, ce qui relève de l'acquis est ce dispositif génétique qui ne se développe « qu'au sein d'une communauté langagière donnée, (...) et selon les règles et les normes propres à cette communauté » (ibid: 15). Celle-ci se présente comme la partie particulière, spécifique à une langue. La grammaire intériorisée se construit ainsi abstraitement à partir de l'intuition linguistique.

L'article français lui aussi relève du domaine de la grammaire intériorisée ce qui est une des raisons de sa complexité à laquelle se heurte un locuteur non confirmé en s'appropriant la langue française. Ainsi l'enfant, locuteur confirmé d'une langue, acquiert⁴ une grammaire intériorisée au sein de sa communauté et il la connaît avant d'être scolarisé. Prenons exemple d'un enfant francophone dont la mère n'a pas un très bon niveau en français. Celle dernière est corrigée constamment par sa fille de 5 ans, concernant l'emploi de l'article. *Maman, ce n'est pas *une manège, mais un manège*.⁵ La petite fille n'étant toujours pas en contact avec l'apprentissage scolaire du français ne pouvait corriger sa mère que par son intuition linguistique qu'elle a développée au sein de l'environnement francophone. Également, l'adulte qui entame l'apprentissage d'une nouvelle langue va l'intérioriser progressivement dans une communauté parlant cette langue.

Rajoutons à cette théorie celle de G. Guillaume relative à l'article français: G. Guillaume considère les articles comme des « mouvements de pensée ». Pour lui il existent deux articles fondamentaux qui correspondent à deux mouvements de pensée primordiaux: l'article de particularisation (article indéfini en français) *un* et l'article de généralisation (article défini en français) *le*. Ces deux mouvements de pensées (de particularisation et généralisation) sont le *fundamentum* systématique de toute langue. Cependant, ces mouvements de pensée ne seront pas présentés par

³ Il existe deux types de manifestation de la grammaire intériorisée: les productions orales et écrites des sujets et leur aptitude intuitive pour porter des jugements sur la grammaticalité ou acceptabilité de ces productions (1991).

⁴ L'acquisition est un processus subconscient, implicite et orienté vers les valeurs sémantiques plus que vers les formes. L'acquisition donne au sujet parlant un certain sentiment de ce qui est grammaticalement acceptable et de ce qui ne l'est pas dans la langue. Ce processus aboutit à une intuition grammaticale. En revanche, l'apprentissage est un processus conscient et explicite, qui est plutôt plus vers les formes que vers les valeurs sémantiques (Besse-Porquier, 1991).

⁵ L'exemple est pris d'une famille franco-croate vivant à Paris.

l'article défini/indéfini dans toute langue. A titre d'exemple, la langue croate ne connaît aucune forme linguistique matérialisée pour les articles définis. Quant à l'indéfini il va être dans un certain degré matérialisé par l'article-numéral « jedan/jedna » mais qui n'aura pas toujours la valeur indiquée. Par conséquent, un locuteur croatophone, locuteur non confirmé de la langue française, ne possédant assez de sentiment linguistique français, va souvent en omettant l'article ou en hésitant entre l'emploi « un » ou « le ». Exemplifions par un énoncé attesté au sein d'une conversation entre un croatophone, locuteur non confirmé de la langue française et un francophone, locuteur confirmé:

ex. 1. « *Ah, je vais noter ce qu'il dit. Passe-moi stylo.* »

Son ami francophone réagit en lui corrigeant:

« *Le stylo! On dit le stylo.* »

L'emploi erroné de ce croatophone caractérisé par l'omission de l'article défini est dû au système de la langue croate qui ne connaît pas la forme pour cette valeur sémantique de l'article.

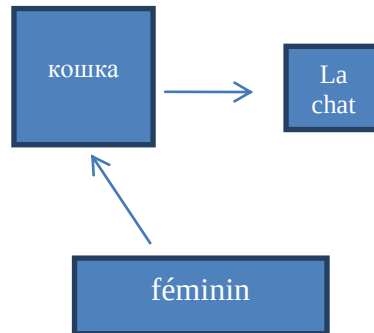
Nous poursuivrons, pour essayer de répondre à la question suivante: *Est-ce qu'il s'agit de deux concepts différents dans deux langues ou plutôt de deux formes du même concept ?* par la théorie de linguistique-didactique expliquant le bilinguisme. Selon cette théorie, le sujet bilingue n'a qu'une seule pensée, une seule conscience. Pourtant, la même pensée ne produit pas les mêmes concepts dans deux langues. Le bilinguisme désigne, de l'aspect psycholinguistique, « la capacité d'un locuteur à exercer un mouvement cérébral alternatif, allant d'un système de conceptualisation à un autre, d'une activité de pensée à une autre. (...) Par conséquent, si le bilingue possède deux langues à part entière, il appartient à deux mondes conceptuels différents ». (Bajrić, 2009: 157). Ou, comme disait Wittgenstein: « Les limites de ma langue sont les limites de mon propre monde ». (Ibid.)

Or, dans le cas de bilinguisme subordonné un locuteur est sensible de formuler un énoncé, qui va être caractérisée par la conception de l'autre langue qui est plus forte. Donnons un exemple d'interférence relative au genre du mot, commise par un enfant russo-francophone dont la langue russe emporte sur le français. L'enfant persistait à employer le nom « un chat » en genre féminin: **une chat* ou *une chatte*, à chaque fois qu'il en était question. Effectivement, reliant intuitivement le concept du mot russe *кошка* dont les traits sémantiques impliquent le genre féminin⁶, l'enfant a fait une interférence de la valeur sémantique. A savoir,

⁶ Il s'agit ici du déterminant référentiel générique masculin qui désigne « le chat » comme un mammifère. Ce genre générique (épïcène) est féminin dans la langue russe, inséré morphologiquement dans la désinence du mot.

la catégorie du genre du mot français « le chat » va être influencée par le genre féminin du même mot en russe.

Figure 1. Interférence



Nous pouvons ainsi constater que le mot en L2, traduit de la L1 va être influencé par des traits sémantiques du mot en L1. Cela provient du fait que le mot de L1 va être transféré avec son concept ainsi qu’avec ses traits sémantiques, ce qui va provoquer les interférences d’ordre sémantique.

Un enfant ou un adulte qui est un parfait francophone ne se trompera jamais sur le choix d’article (ce qu’on a vu dans l’exemple de la petite fille francophone de 5 ans). Il est évident alors que pour un francophone un mot est conçu avec son article et qu’il va en créer un concept en lui rajoutant la valeur que l’article peut lui apporter, dans ce cas-ci, le genre générique masculin du mot *chat*.

3. Analyse contrastive ou problème d’appropriation

Il faut tout d’abord souligner et rappeler que le concept d’un nom français est toujours conçu avec son article. Concept du nom *table* en français n’est pas seulement le nom *table* mais *la table* qui lui donne entre autres les caractéristiques du genre féminin. Alors, il serait bien d’insister dans l’enseignement/appropriation d’une langue comme français sur cette extension des noms afin de laisser la possibilité au développement d’un autre concept qui pourrait être complètement différent de la langue *in esse* du locuteur en question.

Si on procède par une analyse contrastive français-croate, nous devons commencer par constater que le système croate ne connaît aucune forme linguistique propre à l’article défini. Pour exprimer une généralité, la pensée d’un locuteur croatophone va s’extérioriser intuitivement en un seul substantif sans quelconque déterminant: cr. *stol* (fr. « la table »).

Soit:

ex. 2. *Le chat est un mammifère.* En français, *chat* est précédé par l'article défini *le*, et *mammifère* par l'article indéfini *un*, étant donné qu'il s'agit ici du genre générique. Le croate omet l'un et l'autre :

Mačka je sisavac.

En ce qui concerne l'article indéfini il y aurait un équivalent mais seulement dans un certain degré ou *jedan* (fr. *un*) aurait une valeur sémantique de *certain* (une extensité non universelle et spécifique du nom):

ex. 3. *J'ai rencontré un homme ce matin*, signifiant un certain homme, un homme quelconque. Ou, en croate:

Jutros sam sreo jednoga čovjeka (Bajrić, 2006: 99).

Pour mieux marquer l'inexistence de l'article défini en croate et les valeurs différentes de la forme de l'article indéfini dans deux langues, nous nous servirons d'une phrase dont le sens change selon l'emploi d'article en français:

ex. 4. *Je connais un garagiste qui peut te dépanner* (Leeman, 2004: 45). En français, *garagiste* est précédé par l'article indéfini *un*, car le récepteur du message ne connaît pas le garagiste dont l'émetteur parle. En croate, cette valeur sémantique d'*un certain garagiste* sera traduite par l'article numéral *jedan* (*jednog*, en accusatif): *Poznajem jednog automehaničara koji ti može pomoći*. Pourtant,

ex. 5. *Je connais le garagiste qui peut te dépanner.* En français, *garagiste* est précédé par l'article défini *le*, car il s'agit de la connaissance partagée (entre l'émetteur du message et son récepteur). En croate, en revanche, l'article défini étant inexistant, il n'y aura pas de la forme remplaçante: *Poznajem automehaničara koji ti može pomoći*. En effet, il s'agit ici d'une ambiguïté sémantique, car cette version peut porter les deux sens en croate: celui où le français utilise l'article défini et celui où il opte pour l'article indéfini.

Continuons par le concept nommé en linguistique-didactique *le silence de langue*. Cette silence, bien entendu ne concerne pas la volonté d'un locuteur quelconque de se taire, mais elle désigne « toute absence de productions linguistiques (mots, phrases, interjections, discours, mimiques, etc.) motivée par les caractéristiques cognitives de son vouloir-dire » (Bajrić, 2009: 114)⁷.

⁷ Il faudrait, pour les besoins de ce travail expliquer en quelques mots le concept de vouloir-dire. Selon Bajrić, il représente en effet ce qui précède le dire selon les lois internes que la langue nous impose. Il est en linguistique-didactique « l'ensemble des éléments qui sont d'ordre mental et par lesquels la langue incite le locuteur à choisir tel type d'énonciation (le dire) et d'énoncé (le dit) plutôt que tel autre » (2009: 106).

En l'appliquant au modèle interprétatif de l'article, la phrase croate suivante:

ex. 6. *To se zove nesavjesnost* peut être repris en français avec quatre article différents: 1) *Cela s'appelle inconscience*; 2) *Cela s'appelle l'inconscience*; 3) *Cela s'appelle de l'inconscience* et 4) *Cela s'appelle une inconscience* (Bajrić, 2006: 108). Dans tous les quatre exemples en français la pensée est celle de la généralisation même si elle est matérialisée sous des formes différentes. En revanche, le croate ne connaîtra qu'une seule forme, celle sans aucun déterminant. D'où la conclusion qu'un croatophone qui s'approprie la langue française dans le cadre institutionnel, à savoir un croatophone qui apprend le français sans être immergé à la langue d'une façon qui résulterait par l'acquisition, ne sera à même de savoir que dans cet énoncé tous les articles sont sensibles à être employés en français.

ex. 7. *Dijete je uvijek djelo svoje majke*. Ou, en français, on trouve deux traductions possibles: 1) *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*; 2) *L'enfant est toujours l'ouvrage de sa mère* (Ibid.: 105). Cet exemple nous apprend encore le silence de la langue croate, ce qui atteste la valeur sémantique de l'article, la valeur du sens générique qui n'est jamais exprimé par un article-numéral en croate, bien qu'il puisse être exprimé par un indéfini en langue française, comme s'était le cas dans l'exemple 3. En ce cas précis, si nous optons pour l'article indéfini en croate (l'article-numéral), le sens de la phrase ne sera plus le même : *Jedno dijete je uvijek djelo majke*. Cet article-numéral *jedno* perd ainsi toute valeur de l'article, et ne garde que la valeur sémantique de l'adjectif numéral. Or, le phrase nous apprend que si un enfant est l'ouvrage de sa mère, deux enfants sont, par exemple, l'ouvrage de leur père.

Quant aux visions du monde, elles diffèrent, comme nous l'avons déjà mentionné, d'une langue à une autre. Tel est le cas avec des valeurs sémantiques des articles, elles-mêmes. Si nous reprenons l'exemple des mammifères et des chats, nous verrons :

ex. 8. *Le chat est un mammifère*, en français, nous apprend que *le chat*, précédé par l'article défini, représente l'espèce, ou le sens générique. Un revanche, *un mammifère*, précédé par l'article indéfini, nous dit que le chat n'est qu'un mammifère parmi des autres. Cependant, la langue croate exprime une vision du monde tout à fait différente: *Mačka je sisavac*, où l'absence des deux articles véhicule le même sens pour les deux noms : *mačka* (fr. *le chat*), ainsi que *sisavac* (fr. *le mammifère*), représentent une espèce, à savoir un sens générique.

Or, ex. 9. *Je te dois des excuses*, en français, où *les excuses* y sont au pluriel pour marquer les paroles pour ce que l'émetteur du message a fait au récepteur. Si nous prenons, à titre de comparaison, *Dugujem ti ispriku*, en croate, il nous devient évident que *isprika* (fr. *excuse*) est au singulier et qu'elle ne peut pas être remplacé par le pluriel, étant donné qu'il s'agit d'une expression figée. L'excuse, dans ce cas-ci représente la notion même d'excuse et l'excuse pour ce que l'émetteur a fait au récepteur, même s'il s'agit du mal très poussé. Par conséquent, un croatophone n'emploiera jamais dans ce contexte le mot « excuse » au pluriel. Nous voyons que la vision du monde en langue française de l'action de s'excuser suppose et vise plusieurs expressions faites de plusieurs mots. Ce qui est dû à la culture française donnant une grande importance et bien des possibilités énonciatives aux formules de politesse. Néanmoins, un seul nom, employé en croate au singulier et sans aucun déterminant : *isprika*, ayant son référent dans la définition même du mot est suffisant pour comprendre que le locuteur veut s'excuser pour ce qu'il a fait. Or, bien que le mal qu'il a fait pour devoir s'excuser puisse osciller et varier selon le degré des conséquences, l'excuse reste quelque peu au sens générique, valable pour toute situation réelle et discursive.

A titre de conclusion, ils nous semble indispensable de reprendre un des enjeux de la grammaire cognitive (dont la linguistique-didactique et la grammaire intériorisée font partie, ou au moins avec laquelle elles partagent les notions du cognitivisme élémentaires), consistant à dire que les structures sémantiques sont fondées sur des perceptions conventionnelles, à savoir qu'elles diffèrent selon le savoir sur le monde dont toute langue dispose. D'où le fait que la grammaire (au moins de l'aspect syntaxique) n'est pas un niveau autonome de l'analyse; elle est, selon Langacker, symbolique et correspond à la structure sémantique symbolique. Par conséquent, la syntaxe, la morphologie et le lexique ne représentent qu'un continuum des structures symboliques dont toute séparation n'est qu'un acte arbitraire (1987). Ce travail montre sur quelques exemples provenant de l'analyse contrastive français-croate que l'article relève d'une grande partie du vouloir-dire des deux langues; de ce même vouloir-dire qu'un locuteur non-confirmé n'est à même d'apprendre, mais à acquérir en étant immergé dans cette nouvelle langue. Or, comme tout concept non méthodologique de l'extérieur de la forme, le contenu de l'article appartient à la grammaire intériorisée, et de surcroît à l'intuition linguistique.

Bibliographie

1. Bajrić Samir 2006. « Article et/ou numéral » dans *Études de linguistique contrastive*. PUPS. Paris.
2. Bajrić Samir 2009. *Linguistique, cognition et didactique. Principes et exercices de linguistique-didactique*. PUPS. Paris.
3. Besse H.- Porquier R. 1991. *Grammaires et didactique des langues*. Didier.
4. Ducrot Oswald 1991. *Dire et ne pas dire: Principes de sémantique linguistique*. Hermann. Paris.
5. Duscherer Katia et Holender Daniel 1998. «Amorçage sémantique conscient et inconscient dans l'investigation de l'organisation lexico-sémantique bilingue» in *L'étude psycholinguistique du bilinguisme*. P.U.G. Grenoble.
6. Guillaume Gustave 2010. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Lambert-Lucas. Limoges.
7. Groot Annette M. B. De 1998. «La représentation lexico-sémantique et l'accès lexical chez le bilingue» in *L'étude psycholinguistique du bilinguisme*. P.U.G. Grenoble.
8. Kleiber Georges 1981. «Problème de référence. Descriptions définies et noms propres» in *Recherche de linguistique*. Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz. Klincksieck. Paris.
9. Kleiber Georges 2001. *Anaphore associative*. P.U.F. Paris.
10. Langacker R. W. 1987. *Foundations of Cognitive Grammar. Vol. 1. Theoretical Prerequisites*. Stanford University Press. Stanford.
11. Leeman Danielle 2004. *Les déterminants du nom en français, syntaxe et sémantique*. P.U.F. Paris.
12. Prince Peter 1998. «L'effet d'asymétrie dans le traitement lexical bilingue» in *L'étude psycholinguistique du bilinguisme*. P.U.G. Grenoble.
13. Žic Fuchs Milena 1991. *Znanje o jeziku i znanje o svijetu : semantička analiza glagola kretanja u engleskom jeziku*. Filozofski fakultet. Zagreb.
14. Žic Fuchs Milena 2009. *Kognitivna lingvistika i jezične strukture: engleski present perfect*. Globus. Zagreb.